



Formations

“ Accompagner le retour à l’emploi après un cancer, c’est bâtir une culture d’entreprise où la résilience et l’entraide deviennent des forces”

Bilan de compétences Coaching professionnel Coaching individuel

Le bilan de compétences :

trouver du sens dans sa vie professionnelle

“ Certains voudraient que ça arrive, d’autres aimeraient que ça arrive, et d’autres FONT que ça arrive” (Michael Jordan)

“ Le coaching en individuel ou en entreprise:
C'est inspirer, motiver et encourager l'autre à dépasser
ses limites ”.

Qui suis je ?



Je suis Marie-Pierre Carrere la fondatrice de Kintsugi by Marie.
Je suis consultante en bilan de compétences, coach et formatrice.

Après 22 ans passés dans le secteur Bancaire, en tant que conseillère en gestion de patrimoine j'ai choisi de réorienter ma carrière pour me consacrer à ce qui me passionne véritablement : l'accompagnement des individus dans leur évolution professionnelle et personnelle.

À travers ma propre expérience de reconversion, j'ai pris conscience de l'importance cruciale de prendre du recul, de mieux se connaître, et de se doter des outils nécessaires pour évoluer avec confiance.

Tout comme le Kintsugi transforme un objet brisé en une œuvre d'art précieuse et unique, avec Kintsugi by Marie, je vous aide à transformer votre parcours professionnel et personnel. Afin que chaque expérience, chaque compétence, même celles acquises dans des moments difficiles deviennent des opportunités de renouveau et de croissance.

J'ai également à cœur d'accompagner les personnes et dans le retour à l'emploi après un cancer ou un burn out, par le biais des formations et du coaching.

Pourquoi ? Parce que ma propre expérience de la maladie et mon investissement dans des associations contre le cancer ont mis en évidence la difficulté du retour à l'emploi et des difficultés rencontrées par les managers et les collaborateurs .



Mes prestations

Formation 1

Accompagner un collaborateur à son retour à l'emploi à la suite d'une longue maladie



Pour qui ?

Managers,Chefs d'entreprises,RH

Pourquoi ?

Pour outiller les managers, chefs d'entreprise et RH
à accompagner efficacement le retour d'un collaborateur
après une longue maladie, tout en favorisant
bienveillance, inclusion et conformité légale.

Quel est l'enjeu ?

L'enjeu est Humain, Sociétal, Collectif et individuel

En France, en 2023, **433000** nouveaux cas de cancers ont été diagnostiqués (Fondation-arc.org)

1 personne sur 3 quitte son emploi dans les 2 ans suivant le diagnostic du cancer. (Ligue-cancer.net)

44% des salariés estiment qu'aucune action spécifique n'est mise en place dans leur entreprise après une longue absence.

Selon une étude de la Ligue contre le cancer, **11 % des personnes en activité** se sont senties pénalisées professionnellement à cause de leur cancer. ligue-cancer.net

Les formes de pénalisation les plus courantes incluent une diminution des responsabilités (16 %), un refus de promotion (9 %) et une rétrogradation (9 %).

rose-up.f

En France, le coût global pour les entreprises lié à **l'absence de soutien aux salariés atteints de cancer** est estimé à **525 millions d'euros**.
shs.cairn.info

Ces données mettent en évidence les défis professionnels auxquels sont confrontées les personnes atteintes de cancer, soulignant la nécessité d'un soutien accru en milieu de travail pour faciliter leur réintroduction et prévenir les discriminations.



Quels sont les objectifs de cette formation ?

- **Sensibiliser les participants aux impacts d'une longue maladie sur les collaborateurs et leur retour en entreprise.**
- **Comprendre les enjeux organisationnels, humains et légaux du retour à l'emploi après une longue maladie.**
- **Acquérir des compétences pour structurer un accompagnement individualisé et bienveillant.**
- **Apprendre à identifier et lever les tabous liés aux maladies graves en entreprise.**

Quels sont les avantages de cette formation ?

Développement des compétences managériales

Conformité avec les obligations légales

Réduction des coûts associés au turnover

Renforcement de l'image de l'entreprise

Amélioration de la fidélisation des talents

Augmentation de la productivité à long terme

Création de dispositifs sur-mesure

Amélioration de la communication interne

Engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Formation 2

Se préparer à reprendre son travail après un cancer



Pour qui ?

Salariés du secteur public ou privé, ayant été arrêtés pour un traitement de cancer. Toute personne souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour anticiper son retour à l'emploi dans des conditions optimales

Pourquoi ?

Cette formation aide les salariés ou toutes personnes à préparer leur retour au travail après un cancer, en anticipant les défis, en renforçant leur confiance et en leur fournissant les outils pour une reprise sereine et adaptée à leurs besoins.

Quel est l'enjeu ?

L'enjeu de cette formation est de sécuriser la reprise du travail après un cancer, en aidant les salariés à se préparer à surmonter les défis physiques, émotionnels et professionnels, tout en favorisant leur maintien dans l'emploi sur le long terme.

Quel sont les objectifs de cette formation ?

- Comprendre les impacts du cancer sur l'estime de soi
- Reconstruire la confiance en soi
- Travailler sur l'acceptation de soi
- Oser se projeter vers l'avenir
- Comprendre les défis du retour au travail après un cancer
- Préparer son corps et son esprit au retour au travail
- La communication avec l'employeur et l'équipe
- Les droits et dispositifs d'accompagnement
- Gérer l'adaptation progressive au travail
- Se préparer à l'après : maintenir son équilibre travail vie personnelle

Quels sont les avantages de cette formation ?

Pour le salarié

- Préparation progressive et sereine à la reprise du travail
- Meilleure gestion de la fatigue et des éventuelles séquelles
- Renforcement de la confiance en soi et des compétences professionnelles
- Amélioration de l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle
- Réduction du stress lié à la reprise et meilleure communication avec l'employeur

Pour l'employeur

- Facilitation de la réintégration du salarié dans de bonnes conditions
- Maintien des compétences et de l'engagement du collaborateur
- Amélioration du climat social et de l'inclusion en entreprise
- Réduction des risques d'absentéisme et de turnover
- Valorisation d'une politique RH bienveillante et responsable.



Public concerné

Formation 1 :

Ce programme vise à outiller les managers et les services RH pour accompagner efficacement un collaborateur de retour après une longue maladie, avec une attention particulière aux enjeux émotionnels et organisationnels .

Formation 2:

Salariés du secteur public ou privé, ayant été arrêtés pour un traitement de cancer.
Toute personne souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour anticiper son retour à l'emploi dans des conditions optimales

Prérequis et Positionnement

Ce programme assure une montée en compétence progressive avec des exercices pratiques et une mise en contexte pour une application directe des acquis dans l'entreprise.

Pas de prérequis: Cette formation requiert un engagement volontaire

Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite

Modalités et délais d'accès

Prise de contact par téléphone ou par mail pour analyse des besoins
Accès à la formation sous 1 mois après accord

Durée et organisation

Cette formation se déroule sur une durée de deux jours

Outils et Méthodes mobilisées

Apports théoriques interactifs Études de cas pratiques
Jeux de rôle et simulations
Exercices collaboratifs
Quiz et évaluations formatives
Autodiagnostic et plan d'action
Partage d'expériences
Supports pédagogiques

Suivi et évaluation

Questionnaire d'évaluation à chaud
Évaluation des acquis du stagiaire
Suivi post-formation à 3 mois

Tarifs

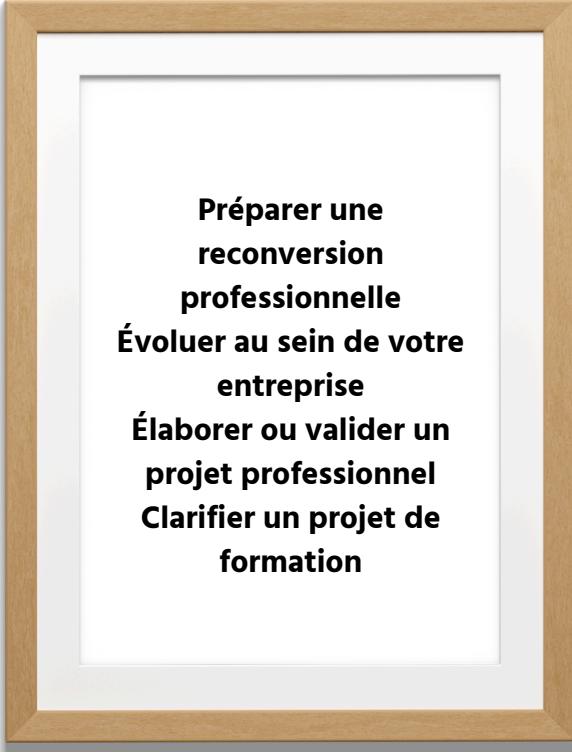
990€ HT/jour hors frais de déplacements

Bilan de compétences

Le bilan de compétences est un accompagnement professionnel qui permet à une personne d'analyser ses compétences, ses aptitudes, ses motivations, ses valeurs afin de définir un projet professionnel ou de formation.

Il aide à mieux se connaître, à faire le point sur sa carrière et à envisager de nouvelles opportunités d'évolution.

Le bilan de compétences que je vous propose vous aide à redécouvrir vos forces, vos passions et à envisager une carrière qui vous ressemble.



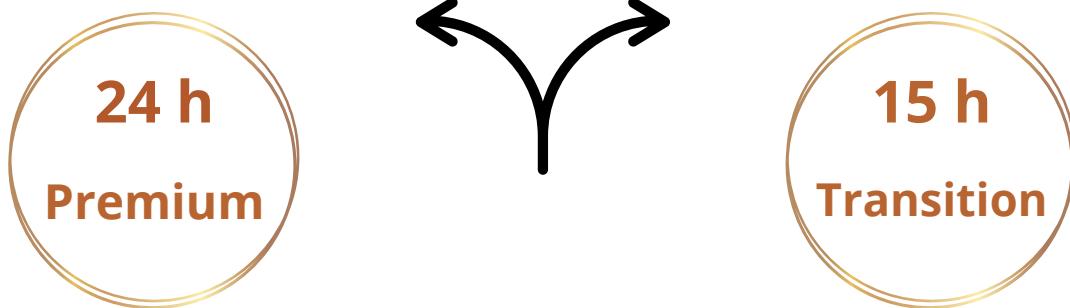
- Préparer une reconversion professionnelle
- Évoluer au sein de votre entreprise
- Élaborer ou valider un projet professionnel
- Clarifier un projet de formation



- Redécouvrir vos aspirations
- Analyser vos compétences
- Développer de nouvelles aptitudes
- Piloter votre carrière de manière autonome

Bilan de compétences

Deux formules au choix



En présentiel ou en distanciel

**Retrouvez les programmes et les tarifs sur
mon site**

www.kintsugibymarie.fr

Entretien d'information (gratuit) : Pour vous informer et répondre à toutes vos questions.

Je vous accompagne à chaque étape, des démarches administratives à l'obtention de votre financement, afin que vous puissiez vous concentrer pleinement sur votre projet et votre avenir professionnel.

Financement possible via le Compte Personnel de Formation

Bilan de compétences

PUBLICS

Toute personne active, notamment :

Les salariés du secteur privé

Les agents de la fonction publique (fonctionnaires, agents non titulaires...)

Les demandeurs d'emploi

Les indépendants

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Un premier contact par téléphone et je vous propose un premier entretien individuel d'information gratuit et sans engagement.

Ce RDV permet d'échanger sur votre situation, les motivations à réalisation un bilan de compétences, le financement possible et ses conditions.

je vous présente notre fonctionnement et le déroulé de mon accompagnement. Nous échangeons ensemble sur une adaptation personnalisée du bilan de compétences (organisation, planning, vos objectifs...).

En fonction de cet échange lors de l'entretien, un devis personnalisé et le programme vous sont adressés.

La prestation débutera après validation du devis, du financement et à l'issue de la période de rétractation prévue selon ces mêmes conditions de financement.

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Entretien d'information (gratuit) : Pour vous informer et répondre à toutes vos questions.

Entretien de contractualisation :

Pour formaliser votre engagement et définir vos objectifs.

Phase préliminaire :

Pour clarifier votre demande et préparer la suite.

Phase d'investigation :

Pour explorer vos compétences et vos aspirations en profondeur.

Phase de conclusion :

Pour définir un plan d'action concret et réalisable.

Suivi :

Des rendez-vous à 3 et 6 mois pour évaluer la mise en œuvre de votre plan d'action et ajuster si nécessaire

DURÉE :

Jusqu'à 24 heures, étalées sur 2 à 3 mois,
pour un accompagnement personnalisé et approfondi

MODALITÉS ET OUTILS DE RÉALISATION

Entretiens individuels :

En présentiel, distanciel ou mixte, selon votre préférence.

Écoute active et coaching :

Écoute et soutien tout au long de votre réflexion.

Tests de personnalité et de motivation :

Pour mieux comprendre vos aptitudes et ce qui vous anime.

Techniques d'enquêtes métiers :

Pour explorer et valider vos idées.

Exercices pratiques :

Pour définir vos valeurs, vos motivations et faire le point sur vos compétences.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de situation de handicap, une étude de faisabilité pour proposer une formation adaptée sera effectuée.

Coaching en entreprise

Coaching en entreprise pour préserver les talents et prévenir les ruptures professionnelles

Parcours individuel “ RELANCE ”

Pourquoi cet accompagnement ?

Permettre au salarié de retrouver motivation, engagement et alignement professionnel en clarifiant ses aspirations et en identifiant des pistes concrètes de réorientation ou d'évolution interne.

Quel sont les objectifs de ce coaching ?

À l'issue de l'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier ses besoins, valeurs et motivations professionnelles
- Explorer des pistes d'évolution ou de réorientation interne
- Élaborer un plan d'action réaliste et adapté à son contexte

Quel sont les avantages de ce coaching ?

Pour le salarié

Clarté : identifier ses besoins, ses valeurs et ses priorités professionnelles

Motivation : retrouver du sens dans ses missions et renouer avec l'envie

Projection : explorer des pistes d'évolution interne réalistes

Confiance : se sentir capable de mettre en place un plan d'action concret

Bien-être : prévenir les situations de mal-être ou de surmenage

Pour l'entreprise

Rétention des talents : réduire le risque de départ non souhaité

Réduction de l'absentéisme : prévenir un nouvel arrêt de travail

Engagement renforcé : redynamiser la motivation des collaborateurs

Mobilité interne optimisée : réorienter les compétences vers des postes ou missions adaptés

Climat social : limiter les tensions liées à la démotivation et au désengagement

Parcours individuel « Relance »

Objectif général

Permettre au salarié de retrouver motivation, engagement et alignement professionnel en clarifiant ses aspirations et en identifiant des pistes concrètes de réorientation ou d'évolution interne.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de l'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier ses besoins, valeurs et motivations professionnelles
- Explorer des pistes d'évolution ou de réorientation interne
- Élaborer un plan d'action réaliste et adapté à son contexte

Public visé

Salariés en poste :

- ressentant une perte de sens ou de motivation
 - envisageant une évolution interne
- souhaitant prévenir un nouvel arrêt ou un départ non souhaité

Durée et modalités

- 4 à 6 séances individuelles de 2h
- Possibilité d'un bilan express + restitution auprès du service RH ou du manager (avec accord du salarié)
 - Modalité : en présentiel ou en visioconférence

Méthodes et outils

- Entretiens individuels
- Tests et questionnaires d'auto-évaluation
- Exercices de projection professionnelle
 - Plan d'action personnalisé

Évaluation

- Auto-évaluation en début et fin de parcours
 - Plan d'action formalisé

Tarifs

Sur demande

Coaching en entreprise

**J'accompagne vos salariés à leur retour en entreprise
après un arrêt long
Coaching de retour au travail " REBOND "**

Pourquoi cet accompagnement ?

Le retour en entreprise après un arrêt long (cancer, burn-out, maladie, accident...) représente une période charnière pour le salarié, mais aussi un enjeu majeur pour l'entreprise.

Parce que la reprise n'est pas un simple retour. Elle implique un réajustement physique, émotionnel et professionnel.

Parce que l'entreprise n'a souvent ni le temps ni les ressources internes pour accompagner cette phase.

Parce que réussir ce retour, c'est éviter une rechute, un mal-être, un désengagement, voire un nouvel arrêt.

Parce qu'un relais neutre et bienveillant entre salarié et manager favorise le dialogue, la compréhension mutuelle et la performance durable.

À qui s'adresse cette offre ?

Aux chefs d'entreprise, dirigeants, DRH, managers qui souhaitent :

Prendre soin de leurs collaborateurs tout en sécurisant la reprise d'activité.

Mettre en place une démarche RSE humaine et engageante.

Réduire les risques de désorganisation, tensions ou nouvelles absences.

Accompagner leurs équipes avec plus de sens, de finesse et d'impact.

Objectifs de l'accompagnement

Sécuriser la reprise pour le salarié et pour l'équipe.

Recréer du lien entre le salarié, ses fonctions et ses collègues.

Réinstaurer la confiance, l'estime de soi et le sentiment de légitimité du salarié.

Identifier les besoins spécifiques liés au retour et co-construire des ajustements réalistes.

Éviter le sentiment d'isolement, la culpabilité ou la perte de sens.

Favoriser la résilience et la projection dans l'avenir professionnel.

Contenu de l'accompagnement (personnalisable selon la situation)

1. Diagnostic de reprise (avec le salarié et/ou l'entreprise)

Évaluation des besoins, attentes, craintes, ressources.

Clarification du contexte et des enjeux de la reprise.

2. Séances de coaching individuel (salarié)

Travail sur l'identité professionnelle post-rupture.

Gestion des émotions, de la fatigue, du stress.

Réappropriation du rôle, des compétences, des ambitions.

Préparation concrète à la reprise (organisation, rythme, communication...).

3. Points de coordination avec l'entreprise (RH/manager)

Restitution synthétique (confidentielle) des axes de vigilance.

Aide à la mise en place d'ajustements (aménagements, communication, objectifs progressifs...).

Médiation si besoin.

4. Bilan de fin d'accompagnement

Évaluation partagée des avancées.

Recommandations pour la suite.

Avantages pour le salarié

Se sentir écouté, compris, soutenu.

Reprendre confiance en soi et en ses capacités.

Retrouver une place et du sens dans son environnement professionnel.

Réduire les risques de rechute ou de démotivation.

Avantages pour l'entreprise

Un retour plus fluide, moins de tensions.

Moins d'absentéisme ou de turnover.

Meilleure image employeur, marque sociale forte.

Valorisation de l'humain, de la santé au travail et de la prévention

Modalités

Durée moyenne : 3 à 6 mois selon le contexte.

Format : entretiens individuels (présentiel ou visio), réunions tripartites, bilans.

Lieu : dans vos locaux, à distance, ou dans un lieu neutre.

Tarif : sur devis – forfaits ou accompagnement au fil des besoins.



Coaching Individuel

Forte de mon accompagnement en bilan de compétences, je vous accompagne également individuellement dans votre besoin d'évolution personnelle.

Pour qui ?

Le coaching individuel s'adresse à toutes personnes en quête de croissance personnelle

Pourquoi faire un coaching ?

Pour retrouver confiance en soi, restaurer son estime de soi , tordre le cou à vos croyances limitantes qui vous empêchent d'agir et sortir de sa zone de confort



Quels sont les avantages du coaching ?

Le coaching individuel en développement personnel offre de nombreux avantages pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel. Voici quelques-uns des principaux bénéfices :

1. Amélioration de la confiance en soi et de l'estime personnelle : Un coach aide à identifier et à valoriser vos compétences et réussites, renforçant ainsi votre assurance dans vos actions quotidiennes.
2. Réduction du stress et de l'anxiété : Grâce à des techniques de gestion du stress et des stratégies de relaxation, le coaching permet de naviguer les situations stressantes avec plus de calme et de résilience.
3. Atteinte des objectifs personnels et professionnels : Le coach vous aide à définir des objectifs clairs, à élaborer des plans d'action efficaces et à maintenir votre motivation, facilitant ainsi la réalisation de vos aspirations.
4. Développement de compétences essentielles : Le coaching favorise l'amélioration de compétences telles que la communication, la gestion des conflits et l'intelligence émotionnelle, contribuant à des relations interpersonnelles harmonieuses.
5. Épanouissement personnel : En clarifiant vos valeurs et vos priorités, le coaching vous aide à aligner vos actions avec vos aspirations profondes, conduisant à une vie plus épanouie et authentique.

En somme, le coaching individuel en développement personnel offre un accompagnement personnalisé pour surmonter les obstacles, atteindre vos objectifs et favoriser votre bien-être global.

Pour me contacter



06 43 38 18 26



contact@kintsugibymarie.fr



www.kintsugibymarie.fr



267 route des grottes 40330 Brasempouy



Secteurs Dax, Mont-de-Marsan,
Hagetmau, Pau

**Je vous remercie pour votre attention
Marie**